

E.P.S

Rentrée 2022

Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Mission EPS 27, août 2022

Rentrée 2022 : graduations

- <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

Une graduation comportant des niveaux :

- Socle de mesures
- **niveau 1 / niveau vert**
- **niveau 2 / niveau orange**
- **niveau 3 / niveau rouge**

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE,
UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT
DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES



EXERCICES DE SECURITE

- **PPMS Attentat Intrusion:** à réaliser avant les vacances de Noël
- **PPMS Risques Majeurs:** date fixée à votre convenance ou en fonction de votre environnement
- **Exercices incendie:**
 - le premier dans le mois qui suit la rentrée, et au moins 1 par semestre (**sans excéder 6 mois entre 2 exercices**)

DOCUMENTS DE SECURITE

- Pour rappel, les **PPMS** doivent être actualisés tous les ans et déposés sur l'**ESDS**.
- La page 17 du DUERP doit être renvoyée à l'Inspection.
- - Les équipes d'école doivent être sensibilisées à la prévention des risques en prenant appui sur des documents réglementaires.
- <https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/prevention-et-securite/prevention-et-securite-dans-les-ecoles-maternelles-et-elementaires>
- - Conseillère départementale de prévention:
Dominique Watier: dsden27-consprevention@ac-normandie.fr
-

EPS et protocole sanitaire

- **Activités physiques et sportives**

Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour la prochaine année scolaire. Elles se déroulent selon les modalités suivantes :

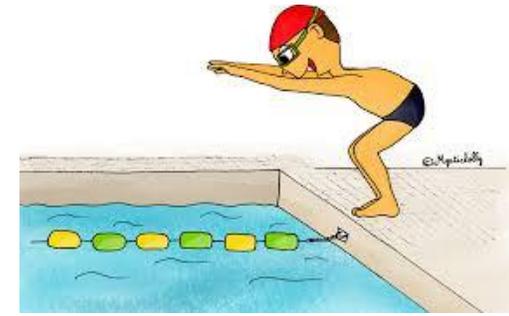
- **socle** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction ;
- **niveau 1 / niveau vert** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction ;
- **niveau 2 / niveau orange** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le **respect d'une distanciation** adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés ;
- **niveau 3 / niveau rouge** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe en extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), seules les **activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont autorisées**.

S'épanouir par le sport

- **Le renforcement des savoirs fondamentaux** Savoir nager et Savoir rouler à vélo.
- **L'accroissement de la pratique physique et sportive dans le premier degré**, notamment en valorisant les actions menées dans le cadre du sport scolaire par l'Usep, l'UNSS et l'UGSEL, et en généralisant le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne.
- L'incitation des écoles et établissements scolaires à développer des projets sportifs et à lier des partenariats avec les clubs sportifs locaux dans le cadre de la labellisation **Génération 2024**.
- L'accompagnement des jeunes de **6 à 17 ans** à la prise de licence dans un club sportif avec le **Pass'Sport**.

Natation

Deux évaluations



➤ **Pass-nautique (remplace test d'aisance aquatique)**

CE2

Il permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport.

Avec ou sans brassière de sécurité

➤ **Attestation du Savoir Nager en Sécurité (remplace l'ASSN)**

CM2

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

---) **Faire remonter les résultats des tests sur l'enquête en ligne via portail métier**

Savoir Rouler à Vélo



- **Développer la pratique du vélo en toute sécurité**

Ce programme vise les enfants de 6 à 11 ans et comporte 3 blocs:

- savoir pédaler
- savoir circuler
- savoir rouler à vélo

Activité Physique Quotidienne

156 écoles déjà inscrites dans le département

➤ **Circulaire de rentrée:** la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves

« la pratique régulière de l'activité sportive par nos élèves est une condition de leur bonne santé, du dépassement de soi et de la cohésion de groupe. L'éducation physique et sportive en constitue l'élément fondamental. Elle doit pouvoir être complétée par une activité physique régulière. Ainsi les **trente minutes d'activité physique quotidienne** seront **généralisées à compter de la rentrée dans toutes les écoles de France**».

L'APQ peut être:

- de forme variée** (pause active, jeux physiques, parcours...) et adaptée au **contexte** de chaque école;
- fractionnée** (30' ou 2 x 15'...) et combinée sur les **différents temps scolaires** mais aussi **périscolaires**;
- sur des temps de récréation ou de classe**;
- pratiquée **sans de tenue de sport**.

L'équipe EPS propose

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/activites-eps/>

➤ Des **fiches pédagogiques** (« Relaxmax », « Tonicmonic ») illustrant des situations simples et accessibles à tous ayant pour objectifs la dépense physique et le plaisir de bouger des élèves.

➤ Des **défis réguliers** (marche, saut à la corde, échelle rythme, Yog'marche...)

➤ Le **prêt de matériel**

Possibilité d'emprunter à la circonscription un vélo type appartement.

Chaque école inscrite sera dotée par le ministère EN d'un sac de matériel pédagogique (cordes, cerceaux, ballons, haies....)



Génération 2024

Le label « **Génération 2024** » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Inscriptions possible tout le long de l'année.

L'école a une année pour créer son association d'école.

Dans l'Eure:

- 47 écoles
- 9 collèges
- 2 lycées



Intervenants extérieurs en EPS : rappel

- <https://portail-metier.ac-rouen.fr/activites-pedagogiques/intervenants-externes/>
- Rémunérés :
 - vérification statut (ETAPS) ou carte professionnelle (<http://eapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Recherche>)*
 - convention entre l'employeur et la DSDEN
 - autorisation du directeur
 - projet pédagogique validé par l'IEN
 - bilan d'intervention

* vérifier les conditions d'exercice

- **Bénévoles :**

vérification des compétences (diplôme ou test)

- autorisation du directeur
- vérification de l'honorabilité (interrogation du FIJAISV à la DSDEN)
- validation du projet pédagogique par l'IEN
- agrément par l'IEN

Les projets départementaux en EPS

- **Le Bal** : inscription de toute une école ou regroupement pédagogique, mise en œuvre d'un module d'apprentissage en danse collective avec adaptation de la démarche de création, apprentissage ou création de danse et organisation d'un bal avec les parents.
- **Handicap'Eure** : en priorité pour les écoles labellisées « Génération 2024 », rencontre avec un ambassadeur « sport et handicap », sensibilisation à la notion de handicap et au respect des différences, mise en situation par des ateliers de pratique physique en situation de handicap.

- **Eure des Jeux** : découverte et pratique de jeux traditionnels et jeux collectifs, lecture et analyse des règles et fiches de jeu, création de jeux avec rédaction de fiches de jeu, échange des jeux inventés avec une ou plusieurs autres classes (avec retour pour validation), rencontre pour jouer ensemble aux jeux inventés.
- **Foot à l'école** : <https://footalecole.fff.fr/fr/>
du CE1 au CM2 : prise de contact avec un club localement, mise en œuvre d'un module de football ou futsal (avec éventuellement une aide matérielle ou humaine), production artistique sur un thème défini, participation à une rencontre locale, de circonscription ou départementale.
Le lien sera actualisé très prochainement (note service).



- **Ecol'Ovale** : https://www.ffr.fr/ffr/ecol_ovale/informations_generales
promouvoir la pratique du rugby en partenariat avec les clubs localement et les conseillers techniques de club (CTC) de la FFR.
- De nombreuses ressources pédagogiques sont déjà disponibles sur le site et seront mises à jour : <http://eps-27.spip.ac-rouen.fr/>



Animations pédagogiques

Candidature individuelle

- Module optionnel EPS de 3h00 pour chaque cycle dans chaque circonscription.
 - Cycle 1: Jeux de lutte
 - Cycle 2 et Cycle 3: SRAV
 - Cycle 2 et Cycle 3: Natation

- Pour les T2 Module optionnel en EPS.



Le sport scolaire de l'École publique

Comité Départemental Usep 27

- Démarche participative et développement de la rencontre sportive associative : des projets sportifs, culturels et associatifs.
Semaines sportives, culturelles et associatives, Le P'Tit Bal USEP maternelle, dispositif Génération 2024 ...
- Développement du Parcours Citoyen
assemblées et Congrès d'enfants, rencontres éco-citoyennes, remue-méninges et débat, apprentissage de la démocratie associative ...
- Outils pédagogiques et associatifs, temps de formation, interventions dans les écoles, prêt de matériel



Le sport scolaire de l'École publique

Comité Départemental Usep 27

Visio "Rendez vous associatif USEP" le 8 septembre à 17h

Aides humaines, matérielles et financières

Contact : Olivier Hurel, Délégué départemental, conseiller technique en charge du sport scolaire

06 84 12 43 17 usep27@laligue.org

Site internet : <https://eure.comite.usep.org/>

Accès aux documents d'inscription

<https://eure.comite.usep.org/2020/03/31/adhesions-affiliations/>